

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 13 (1918)  
**Heft:** 11-12: Ladinische Nummer

**Vereinsnachrichten:** Vereinsnachrichten

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VEREINSNACHRICHTEN

**Séances du Comité en 1918.** *2 février, à Olten.* Afin de conserver autant que possible à notre Bulletin sa valeur habituelle malgré la hausse incessante des frais de publication, il est décidé de supprimer deux numéros; le dernier fascicule de l'année aura quatre pages de plus, la table des matières sera réduite au strict minimum. — La création d'un poste de gérant est renvoyée à des temps meilleurs; communication sera faite de cette décision à l'Assemblée générale et aux souscripteurs. — L'alpe de Salanfe, près Vernayaz, est de nouveau menacée par un projet de lac de barrage. Il est décidé de faire des démarches avec le Naturschutz pour la protéger et de se mettre dans ce but en rapport avec nos amis de la Suisse romande. — Il est décidé ensuite que le Comité préparera des propositions sur les moyens d'encourager l'architecture régionale; il prendra contact avec le Secrétariat de la Ligue des paysans. — Notre appui moral est assuré aux efforts qui sont tentés pour conserver son cachet régional au Lötschental. (Transformation de l'hôtel Favleralp.)

*6 avril, à Zurich.* Une requête sera adressée au gouvernement du Valais au sujet de la protection de l'alpe de Salanfe. De concert avec le Naturschutz le Comité est entré en action pour obtenir la conservation de la cascade de Pislevache. — Notre appui est également assuré à une réédification, selon les principes du Heimatschutz, du village d'Euseigne, et ceci avec l'heureux concours du gouvernement du Valais; M M. Witmer, Lang et Otto sont délégués à Sion. — La création projetée d'une „Heimatschutz-Bühne“ à Zurich, qui n'a aucun rapport avec notre association, nous engage à prier la Société du Théâtre-Heimatschutz à Berne d'inscrire dans ses statuts qu'elle est sous la protection du S. V. F. H. En outre il sera proposé à l'Assemblée générale que le Théâtre-Heimatschutz soit expressément indiqué comme un des buts de notre Ligue.

*18 mai, à Olten.* Lecture du rapport annuel et des comptes de 1917, qui sont adoptés avec remerciements. Les revisseurs des comptes, qui doivent être choisis au sein du Comité, sont élus. Ce sont M. le Dr Meuli et M. Witmer-Karrer. — Sion est

proposé comme lieu de la prochaine Assemblée générale, afin de favoriser la création d'une section valaisane. M. l'architecte Witmer qui, à plus d'une reprise, a été notre représentant dans le Valais comme membre du jury pour la reconstruction d'Euseigne, se charge de faire les premières démarches nécessaires. — Il sera proposé à l'Assemblée générale de réviser les statuts et d'inscrire parmi les buts de la société notre appui à l'Association pour la vente S. H. S. — Il est donné lecture d'un nouveau projet pour l'exploitation des forces hydrauliques du Lac de Sils et du Bergell, M. le Dr Meuli rapporte; une discussion nourrie suit. M. Fritz Otto exposera dans un article du Bulletin (Nr. 5/6) le point de vue du Comité. D'accord avec l'Association des photographes amateurs suisses, le Comité a prévu une somme de 500 fr. de prix pour un Concours photographique de vues suisses à la condition que la constitution du jury et l'élaboration des conditions du concours se feront après entente avec le Heimatschutz. — MM. Münger, H. de Saussure et Dr Meuli présentent leur démission de membres du Comité.

*7 septembre, à Zurich.* Le Comité restreint est constitué: Vice-président: M. le prof. E. Bovet; secrétaire: M. le Dr G. Börlin; caissier M. F. Otto. M. A. La Roche-Miescher de Bâle est désigné comme remplaçant du caissier, qui est sur le point de s'absenter pour plusieurs mois. M. La Roche assistera désormais aux séances du Comité. Vu les difficultés de voyage en chemin de fer les séances n'auront plus lieu que tous les trois mois. Entre temps les membres du Comité resteront en communication par circulaires. — Il est pris note de la création d'une section valaisane. — Notre section «Engères Oberland» demande que le Heimatschutz publie un opuscule sur la protection de la flore alpine, cette proposition est transmise au rédacteur du Bulletin. — Il est décidé de faire des démarches en vue de la création d'une section neuchâteloise. — «Pierre-Pertuis» est menacée, nous dit-on, par un projet de conduite électrique à haute tension. Nous ne perdrons pas ce cas de vue. — La publication, rédigée par M. Schlatter sur l'initiative de la section appenzelloise: «Vitrines et étalages pour la maison appenzelloise» sera offerte aux comités des sections par le Comité central. — M. Balmer, architecte à St-Gall, est nommé membre du Comité de surveillance de la SHS en remplacement de M. Chr. Conradien, décédé. —

---

Redaktion: Dr. JULES COULIN, BASEL, Eulerstrasse 65.